

CAP C Mouvement du 1^{er} septembre 2012

DECLARATION LIMINAIRE

Au terme de cinq années de mise en place des réformes régressives menées sous l'égide de la RGPP et dont la fusion DGI-DGCP se voulait emblématique, notre administration en ressort considérablement affaiblie tant du point de vue de l'exercice de ses missions que des moyens en emploi pour les accomplir pleinement et des conditions de vie au travail des agents

Le nouveau gouvernement affiche une volonté d'arrêter la RGPP et de lancer un nouveau projet de refondation et de modernisation de l'action publique.

Pour la CGT Finances Publiques, cette perspective doit clairement prendre appui sur les revendications que les personnels portent depuis des années. Notre intervention syndicale visera à concrétiser cette exigence et à ouvrir de véritables négociations, à tous les niveaux, sur l'ensemble des contentieux revendicatifs.

Tout d'abord, la CGT condamne l'attitude des Directions tant nationale que locale à convoquer cette CAP si tardivement. En effet, nos collègues vont se retrouver dans des difficultés pour organiser leur arrivée (logement, scolarité,...). Une confirmation d'affectation mi-juillet pour une mise en place au 1^{er} septembre affiche clairement un mépris vis à vis des agents.

Pour ce qui concerne la CAP de ce jour, **les mouvements d'affectation se trouvent aujourd'hui très largement impactés par la politique d'austérité du non remplacement de deux départs à la retraite sur trois.** Cela se concrétise pour notre département par 4 arrivées mais trois départs en Gestion Publique et par 16 arrivées mais 6 départs en Filière Fiscale. Le découvert pour notre département fait apparaître un déficit de -23,9 pour la FGP et de - 3,8 pour la FF, **soit près de 28 emplois vacants de catégorie C.** De plus les tableaux transmis sont pour le moins « opaques » En effet avec les mêmes chiffres, entre le mouvement du 1^{er} avril 2012 et celui du 1^{er} septembre de la même année, le résultat varie. Nous vous demandons, donc, de faire « la lumière ».

Toulouse, le 12 juillet 2012

Syndicat CGT Finances Publiques
Section de Haute Garonne

Centre Régional des Finances Publiques
Place Occitane
31039 Toulouse cedex

<http://www.resoo.com/cgt31-impots-tresor/>
cgt.dr31@dgfip.finances.gouv.fr

Nous déplorons et vous demandons qu'à l'avenir le tableau du mouvement de renfort FF soit transmis en même temps que les autres documents. Les élus CGT vous demandent également de nous transmettre les documents sur une clef USB différente selon le corps comme pour la CAP de révision de la note, ainsi qu'un jeu papier.

Alors qu'on s'oriente vers des règles communes pour les deux filières, **l'écart est encore grand dans la gestion de la prévision des effectifs**. Le tableau prévisionnel des effectifs de la filière fiscale tient compte des départs à la retraite et autres jusqu'au 31 décembre de cette année. Cela vient sûrement du fait du mouvement complémentaire au 1^{er} janvier. Pour la gestion publique, la prévision s'arrête au 1^{er} octobre pour les départs à la retraite et autres. Or, le prochain mouvement n'interviendra qu'au 1^{er} avril 2013. Entre ces deux dates de nombreux départs à la retraite vont avoir lieu. Cela va entraîner des découverts en effectifs qui vont rendre la situation des postes et services, déjà intenable, insoutenable. Sachant que les agents du CPS ne peuvent intervenir pendant cette même période, l'équipe de l'ERR et de l'ERD ne sera sûrement pas suffisante. Vous serez amenés de nouveau à faire des priorités en fonction de critères les moins transparents les uns que les autres.

Comme lors des deux dernières sorties d'école, **nous revendiquons l'affectation de primo-affectants dans notre département**.

Les mouvements que vous nous proposez aujourd'hui ne répondent pas à l'attente de nos collègues. D'autres sont possibles, nous vous demandons dans cette période de pénurie de satisfaire le plus largement possible les vœux des agents. **Vous ne pouvez remettre en cause les droits et garanties des personnels. On voit poindre par le gel de postes, les futures suppressions d'emplois.**

Les élus CGT réaffirment la revendication d'arrêt des suppressions d'emplois mais également de combler les postes vacants. Nous ne pouvons plus accepter que les responsables de notre administration continuent à ignorer la déplorable situation de nos services et qu'ils poursuivent la mise en œuvre des contre-réformes et des restructurations des services selon les logiques antérieures qui ont été rejetées démocratiquement par les citoyens de notre pays.

